

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2011/12/05/2012024043/justel>

Dossier numéro : 2011-12-05/33

Titre

5 DECEMBRE 2011. - Arrêté royal relatif à l'octroi d'une indemnisation au producteur en cas d'interdiction de mise dans le commerce de produits laitiers en cas de risque de botulisme

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 04-06-2021 inclus.

Source : SANTE PUBLIQUE, SECURITE DE LA CHAINE ALIMENTAIRE ET ENVIRONNEMENT.AGENCE FEDERALE POUR LA SECURITE DE LA CHAINE ALIMENTAIRE

Publication : Moniteur belge du 25-01-2012 page : 6073

Entrée en vigueur : 01-01-2009

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AR 2021-04-29/21, art. 1, 002; En vigueur : 14-06-2021>